

Guide pour les artisans et commerçants de Parthenay et de Gâtine

Tous Habitants, tous acteurs !

PARTHENAY
Gâtine

Jeudi 28 mai 2020

Les informations de base

- Les informations générales du gouvernement :
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- Les actualités du Gouvernement via France numérique :
<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/coronavirus-fil-info-entreprises-salaries-et-professionnels-comment-le>
- Attestations de déplacement (format papier ou numérique) :
<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>

Les pages web de référence pour les entreprises

- Les informations du gouvernement aux entreprises
Facile d'accès, complète, mise à jour, la page « portail » de l'Economie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics :
<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>
- La liste de questions, facile d'accès, rédigée par le Ministère de l'Economie et des Finances :
<https://info-entreprises-covid19.economie.gouv.fr/kb/fr>
- La synthèse de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres
<https://www.deux-sevres.cci.fr/actualite/covid-19-soutien-aux-entreprises>

Liste des activités autorisées ou ne pouvant plus accueillir de public

- Le texte en vigueur précisant cette liste est aujourd'hui le décret n° 2020-545 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19. L'annexe 3 liste les ERP (équipements recevant du Public) dont les activités sont autorisées. Le décret est disponible en cliquant sur le lien suivant :
<https://cutt.ly/1yFpJwe>

Guide pratique à destination des commerces de proximité

Pour aider les commerces de proximité, autorisés à ouvrir ou non, à surmonter cette période inédite, Petitscommerces a publié un guide pratique, mis à jour régulièrement (**Guide consultable ici**).

Vos contacts de proximité, n'hésitez pas à les appeler !

- **Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres :**
08 06 70 18 18 – entreprises-coronavirus@cci79.com
- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres :**
05 49 77 87 82 – info-coronavirus@cma-niort.fr
- **Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine :**
05 49 94 92 22 – entreprises@mdee-parthenaygatine.fr
- **Région Nouvelle Aquitaine :**
05 57 57 55 88 – entreprise-covid19@nouvelle-aquitaine.fr
www.entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/coronavirus-plusieurs-mesures-au-profit-des-entreprises-et-des-associations
- **Votre expert comptable**
- **Votre banque**
- **Votre syndicat professionnel ou branche professionnelle**

Zoom sur la gestion des salariés

1. Conseils pour protéger ses salariés :

- Conseils du Ministère du Travail :
 - travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/covid19_obligations_employeur.pdf
 - travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-questions-reponses-pour-les-entreprises-et-les-salaries
- Les fiches « Métiers du Ministère du Travail et des branches professionnelles » :
 - travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-covid-19-fiches-conseils-metiers-pour-les-salaries-et-les
- Guides de l'Hygial sur l'utilisation des masques : masque chirurgicaux et masques FFP2 :
 - <https://www.cjoint.com/c/JDkmieCFYJf>

- Guide de l'OPPBTB pour les entreprises du BTP, avec des préconisations de sécurité sanitaire. La version datée du 10 avril est à télécharger ici (www.cjoint.com/c/JDvmY4Wr8tf). Vérifiez les mises à jour sur le site : <https://www.preventionbtp.fr/Documentation/Explorer-par-produit/Information/Ouvrages/Guide-de-preconisations-de-securite-sanitaire-pour-la-continuite-des-activites-de-la-construction-Covid-19>
- Mise à jour du Document unique d'évaluation des risques :
 - Site de l'Assurance maladie : <https://www.ameli.fr/deux-sevres/entreprise/actualites/covid-19-comment-protger-ses-salaries>
 - Un exemple pour les entreprises du BTP, sur le site de l'OPPBTB : <https://www.preventionbtp.fr/Documentation/Explorer-par-produit/Terrain/Outils/Covid-19-Aide-a-la-mise-a-jour-du-document-unique-et-du-plan-d-action>

2. Le chômage partiel /activité partielle ?

- Êtes-vous concerné ? Réponse sur la page <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-covid-19-employeurs-etes-vous-eligibles-a-l-activite-partielle>
- Comment cela fonctionne ? <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/accompagnement-des-mutations-economiques/activite-partielle>
- Démarche à faire sur le site : <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/>
- A retenir : délai de 30 jours, à partir du 1^{er} jour où vous avez placé votre salarié en activité partielle, pour déclarer en ligne

3. L'arrêt maladie COVID 19 pour garde d'enfants

- Depuis le 1^{er} mai, cette indemnisation n'existe plus; elle est remplacée par l'indemnisation d'activité partielle

4. Pour les travailleurs en situation de handicap

- Les aides de l'Agefiph [téléchargeables ici](#)

**VOUS RENCONTREZ UNE DIFFICULTE, UN CAS TRES PRECIS
OU VOUS NE TROUVEZ PAS DE REPONSE ?**

Contact : na-ud79.activite-partielle@direccte.gouv.fr

Zoom sur les travailleurs non salariés (Indépendants, chefs d'entreprises)

- Présentation des aides pour les travailleurs indépendants sur le site de la Sécurité sociale des Indépendants :
<https://www.secu-independants.fr/index.php?id=20819>
- Pour déclarer un arrêt de travail pour vous-même : <https://declare.ameli.fr/>
- Pour les situations personnelles difficiles : <http://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/solidarite-et-insertion>
- Plus d'informations sur le site de l'UNAPL :
<http://www.unapl.fr/espace-presse/communiqués/covid-19-unapl-vous-informe>
- Un guide sur les mesures accessibles aux professions libérales est téléchargeable sur la page http://www.unapl.fr/sites/default/files/fichiers/documents/guide_pratique_covid19_.pdf

Zoom sur les aides aux entreprises

1. Une synthèse efficace

- Un schéma pour tout comprendre en un coup d'œil, **disponible ici !**
- Les aides du Gouvernement :
www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures

2. Plan d'urgence de la Région Nouvelle Aquitaine

- Tous les détails des 7 aides exceptionnelles, (y compris le Fonds National de Solidarité) mises en place par la Région Nouvelle Aquitaine dans ce document :
www.cjoint.com/c/JDvnbRhF4Jf

3. Fonds National de Solidarité : aide de 1500 € maximum pour les indépendants et les TPE et aide complémentaire de la Région de 2 000 € à 5000 € maximum

- Aide de 1500 € maximum :
 - <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-de-solidarite-pour-les-tpe-independants-et-micro>
 - Comment faire la demande ? Connectez-vous au site www.impots.gouv.fr dans votre espace particulier !
- Aide de 2 000 € à 5 000 € maximum :
 - Êtes-vous éligible ? Comment faire la demande ? Connectez-vous au site spécifique de la Région Nouvelle Aquitaine à l'adresse <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/fonds-national-de-solidarite>
 - Un numéro de téléphone spécifique : 05 57 57 55 88
 - Le décret mis à jour au 17 avril accessible ici : www.cjoint.com/c/JDvniKKgPRf

4. Aide du Régime Complémentaire des Indépendants de 1 250 € maximum :

- Comment ça marche ? Toutes les réponses sur le site :
https://www.secu-independants.fr/fileadmin/user_upload/20200410-CDP-Aide-CPSTI-RCI-COVID-19.pdf

- Aide de l'Action sociale du CPSTI (Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants), pour les travailleurs indépendants non éligibles au Fonds National de Solidarité. Tous les détails sur le site :
<https://www.secu-independants.fr/cpsti/actualites/actualites-nationales/coronavirus/>
- <http://www.unapl.fr/espace-presse/communiques/covid-19-unapl-vous-informe>

5. Le report des cotisations URSSAF

- Toutes les informations pour les entreprises et les professionnels libérales sur la page d'accueil de l'URSSAF : [https://www.urssaf.fr/portail/home/actualites toute-lactualite-independant/epidemie-de-coronavirus--des-mes.html](https://www.urssaf.fr/portail/home/actualites/toute-lactualite-independant/epidemie-de-coronavirus--des-mes.html)
- Les questions réponses :
www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil/une-question/coronavirus/corona-virus--questions--reponse.html

6. Et la TVA ?

- Tout savoir dans cette lettre du Directeur général des Finances publiques :
<https://www.cjoint.com/c/JDvnnvkRQ6f>

7. Les prêts bancaires

- Prendre directement contact avec votre banque
- + d'infos : <https://attestation-pge.bpifrance.fr/description>